



**Plan d'action de développement durable
2009-2013**

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Il me fait plaisir de présenter le plan d'action de développement durable du Centre de la francophonie des Amériques (Centre) pour la période 2009-2013. Celui-ci identifie les actions que le Centre posera au cours des quatre prochaines années afin d'apporter sa contribution aux efforts consentis par l'ensemble des ministères, organismes et entreprises de l'administration publique québécoise afin d'assurer la prospérité de la société québécoise dans un contexte de développement à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique.

Le Centre de la francophonie des Amériques, inauguré officiellement le 17 octobre 2008 par le Premier ministre du Québec et le Président de la République française, a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle. Ses actions répondent à des valeurs qui lui sont chères et qui s'expriment par son engagement à l'égard de la langue française et son ouverture sur une francophonie plurielle dans les Amériques. Elles privilégient la créativité et l'innovation ainsi que la solidarité et la coopération, dans le respect du devoir de mémoire.

Le Centre se sent interpellé par l'exercice lié à l'application de la *Loi sur le développement durable* sanctionné à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale, le 19 avril 2006. En tant que tout nouvel organisme, toujours en période de mise en œuvre de ses opérations, le Centre ne ménagera aucun effort pour intégrer le développement durable à ses pratiques de gestion et à promouvoir la connaissance, la promotion de l'action responsable ainsi que l'engagement en matière de développement durable au sein de son organisme et auprès de ses partenaires.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Robitaille', with a long, sweeping underline.

Michel Robitaille
Président-directeur général

AVANT PROPOS

La Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Centre de la francophonie des Amériques (Centre) a été élaboré conformément aux prescriptions de la *Loi sur le développement durable* ainsi que de la Stratégie gouvernementale qui l'a suivie.

Dans son élaboration, il a fallu prendre en considération le contexte particulier du Centre qui est un nouvel organisme toujours en période de mise en œuvre de ses opérations après seulement quelques mois d'existence. De plus, nous avons tenu compte que, pour l'application de ce Plan, le Centre dispose de ressources humaines très limitées. En effet, même si son personnel est très compétent et dynamique, l'équipe du Centre n'est composée que de sept personnes.

Le Plan présente tout de même des objectifs ambitieux et réalistes qui auront des incidences concrètes et positives tant au sein de l'organisme qu'auprès de sa clientèle et de ses partenaires.

Mission du Centre de la francophonie des Amériques

Le Centre de la francophonie des Amériques fut officiellement inauguré le 17 octobre 2008. Sa création découle d'un engagement par lequel le Québec se reconnaît une responsabilité à l'endroit des communautés francophones et affirme sa volonté d'exercer un leadership mobilisateur pour animer la vaste communauté des francophones et francophiles des Amériques, dans le respect de leurs riches différences.

Le Centre de la francophonie des Amériques a pour mission de contribuer à la promotion et à la mise en valeur d'une francophonie porteuse d'avenir pour la langue française dans le contexte de la diversité culturelle. Pour remplir cette mission, il mise sur le renforcement et l'enrichissement des relations entre les divers milieux francophones. Sa vision est celle d'une francophonie en mouvement, solidaire et inclusive regroupant les Amériques et dont les liens durables stimulent les échanges.

Les actions du Centre répondent à des valeurs qui lui sont chères et qui s'expriment par son engagement à l'égard de la langue française et son ouverture sur une francophonie plurielle dans les Amériques. Elles privilégient la créativité et l'innovation ainsi que la solidarité et la coopération, dans le respect du devoir de mémoire.

Grâce à son nouveau Plan d'action de développement durable, le Centre prend en compte les principes du développement durable à sa stratégie d'opération.

Démarche pour l'élaboration du premier plan d'action

La Loi, sa définition du concept de développement durable et ses 16 principes furent l'inspiration première du Centre pour l'élaboration de son premier Plan d'action. Ce plan repose principalement sur les trois orientations stratégiques prioritaires définies dans la Stratégie gouvernementale. Ainsi, il vise le développement de la connaissance, la promotion de l'action responsable ainsi que l'engagement en matière de développement durable.

Des 29 objectifs suggérés, six furent retenus pour la contribution du Centre à la mise en oeuvre de la Stratégie. Ces objectifs sont les suivants :

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en oeuvre.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif gouvernemental 19

Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif gouvernemental 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Au cours des quatre prochaines années, plusieurs gestes découlant des six objectifs et des sept actions identifiés dans le Plan du Centre seront posés afin d'atteindre les cibles visées. Une reddition de compte, qui fera état du degré d'atteinte des résultats, sera produite dans le rapport annuel du Centre à compter de 2009-2010.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUCER, INNOVER

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1

Promouvoir le développement durable auprès du personnel du Centre et mettre en œuvre des activités d'information qui toucheront également sa clientèle et ses partenaires.

Action 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique.

Gestes

- Présenter le plan d'action à l'ensemble du personnel.
- Encourager le personnel à participer à des activités de sensibilisation et de formation en développement durable.

Indicateurs

- Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable.
- Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.

Cible

- 100 % du personnel rejoint par les activités d'ici 2011 et 50 % ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières (2013).

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

INFORMER, SENSIBILISER, ÉDUQUER, INNOVER

Action 2

Informer et sensibiliser les clientèles et les partenaires du Centre à la démarche de développement durable.

Gestes

- Diffuser le Plan d'action du Centre sur son site Internet et, par le biais d'hyperliens, faire connaître des initiatives en matières de développement durable qui peuvent servir d'inspiration ou de modèles.
- Inclure des renseignements reliés au développement durable dans le programme des participants aux Forums jeunesses organisés par le Centre.

Indicateurs

- Nombre d'informations diffusées sur le site Internet.
- Présence d'informations sur la démarche de développement durable dans le programme des participants aux Forums jeunesses.

Cibles

- Faire paraître sur le site Internet, au moins trois nouvelles informations par année.
- Présence d'information sur la démarche de développement durable dans le programme des participants aux Forums jeunesses à compter de 2010

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ. LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel 2

Maintenir et améliorer la santé physique et psychologique du personnel pour offrir des services de qualité et remplir adéquatement la mission du Centre.

Action 3

Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

Gestes

- Diffuser de l'information afin de sensibiliser le personnel.
- Permettre au personnel d'exprimer sa vision de l'organisme en général et de son travail en particulier, au moins une fois par année.
- Évaluer périodiquement la qualité de l'air et de l'eau potable des locaux utilisés par le Centre et en communiquer les résultats.

Indicateur

- Nombre d'activités de consultation et d'information auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au bureau.

Cibles

- Cinq activités d'ici la fin de 2013.
- Faire effectuer aux deux ans, des tests de la qualité de l'air et de l'eau potable.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Mise en place de pratiques de consommation respectueuses de l'environnement et des communautés et en tenir compte lors d'acquisition de biens et services.

Action 4

Mettre en oeuvre des pratiques et des activités permettant de satisfaire aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.

Gestes

- Élaborer, en collaboration avec le personnel, un cadre de gestion environnementale.
- Mettre en place le cadre de gestion.
- S'assurer du respect de la politique gouvernementale lors de l'acquisition de biens et services en mettant l'emphase sur l'utilisation de produits recyclés.

Indicateurs

- État d'avancement de la mise en œuvre du cadre de gestion environnementale.
- État d'avancement de la mise en œuvre de pratiques environnementales et d'acquisition écoresponsable.

Cibles

- Mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale d'ici 2011.
- Quatre mesures contribuant à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de gestion environnementale.
- Deux gestes démontrant l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsable.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 6

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET INTÉGRÉE

Objectif gouvernemental 19

Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones.

Objectif organisationnel 4

Assurer l'équité dans l'accessibilité aux programmes du Centre pour tous les citoyens du Québec.

Action 5

S'assurer que les activités du Centre soient accessibles aux citoyens des milieux urbains et des régions, de même qu'aux autochtones.

Gestes

- Assurer une bonne diffusion de l'information sur les programmes du Centre dans les régions et communautés sous-représentées.
- Favoriser les projets en provenance de régions sous-représentées.
- Réaliser des projets dans des régions sous-représentées.
- Favoriser la participation d'autochtones aux projets et réalisations du Centre.

Indicateurs

- Nombre d'activités qui impliquent des personnes de régions sous-représentées.
- Nombre de projets impliquant des autochtones.

Cibles

- Réaliser au moins deux activités par année qui impliquent des personnes de régions sous-représentées.
- Assurer la participation d'autochtones à au moins une activité du Centre chaque année.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 7

SAUVEGARDER ET PARTAGER LE PATRIMOINE COLLECTIF

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 5

Profiter d'activités nationales et internationales du Centre pour sensibiliser les participants aux défis et enjeux du développement durable.

Action 6

Inclure le développement durable aux thèmes abordés lors de certaines activités du Centre réunissant des participants provenant de l'extérieur du Québec ou se tenant à l'étranger.

Geste

- Inclure le thème du développement durable aux ateliers qui sont offerts lors du Forum annuel des Jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques.

Indicateur

- Nombre d'activités du Centre réunissant des participants nationaux internationaux où le thème du développement durable est abordé.

Cible

- Inclure un atelier sur le développement durable lors du Forum de jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques de 2010 et lors des Forums subséquents.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 8

FAVORISER LA PARTICIPATION À LA VIE COLLECTIVE

Objectif gouvernemental 24

Accroître l'implication des citoyens dans leur communauté.

Objectif organisationnel 6

Offrir des programmes ou activités qui favorisent l'implication citoyenne au sein des communautés.

Action 7

Maintenir l'implication citoyenne dans les axes prioritaires des projets du Centre

Gestes

- Maintenir le programme « *Jeunesse francophone en action* » qui favorise la création de projets qui incitent les jeunes à se mobiliser pour le développement de leur communauté.
- Maintenir le « profil citoyen » au programme du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques.

Indicateurs

- Nombre de projets reçus dans le cadre du programme « *Jeunesse francophone en action* ».
- Présence du « profil citoyen » au programme du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques.

Cibles

- Sur une base annuelle, 30 projets déposés dans le cadre du programme « *Jeunesse francophone en action* ».
- Inclusion annuelle du « profil citoyen » au programme du Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques.

Annexe 1

Motifs à l'égard des objectifs de la Stratégie gouvernementale qui n'ont pas été retenus pour le premier Plan d'action de développement durable du Centre.

Motif 1 :

Les champs d'intervention découlant du mandat du Centre ne permettent pas de contribuer à ces objectifs.

2. Dresser et actualiser périodiquement le portrait du développement durable au Québec.
3. Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.
5. Mieux préparer les communautés à faire face aux événements pouvant nuire à la santé et à la sécurité et en atténuer les conséquences.
8. Augmenter la part des énergies renouvelables ayant des incidences moindres sur l'environnement (biocarburants, biomasse, énergie solaire, éolien, géothermie, hydro-électricité, etc.) dans le bilan énergétique du Québec.
10. Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables et favoriser au besoin la certification des produits et des services.
11. Révéler davantage les externalités associées à la production et à la consommation de biens et de services.
12. Favoriser le recours aux incitatifs économiques, fiscaux et non fiscaux, afin d'inscrire la production et la consommation de produits et de services dans une perspective de développement durable.
13. Améliorer le bilan démographique du Québec et de ses régions.
15. Accroître le niveau de vie.
16. Accroître la productivité et la qualité des emplois en faisant appel à des mesures écologiquement et socialement responsables.
17. Transmettre aux générations futures des finances publiques en santé.
18. Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.
20. Assurer l'accès aux services de base en fonction des réalités régionales et locales, dans un souci d'équité et d'efficacité.
21. Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.
22. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.
25. Accroître la prise en compte des préoccupations des citoyens dans les décisions.
26. Prévenir et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
27. Accroître la scolarité, le taux de diplomation et la qualification de la population.
28. Accroître la participation à des activités de formation continue et la qualification de la main d'oeuvre.
29. Soutenir les initiatives du secteur de l'économie sociale visant l'intégration durable en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Motif 2

La mise en oeuvre du système de gestion environnementale prévu dans l'application de l'objectif 6 permettra au Centre de contribuer à l'objectif suivant.

7. Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

Motif 3

Le Centre n'entend pas faire des modifications aux conditions de travail dans le cadre de son plan d'action de développement durable, mais plutôt dans le cadre de ses processus internes de gestion des ressources humaines.

14. Favoriser la vie familiale et en faciliter la conciliation avec le travail, les études et la vie personnelle.